



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DES RESSOURCES ANIMALES ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES AGRICOLES ET DU SUIVI-EVALUATION

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS AGRICOLES



Bulletin d'Analyse de Marché et de la Sécurité Alimentaire - Février 2026

Résumé / Points Saillants

- **Forte affluence des ménages demandeurs des produits alimentaires** sur les marchés. Ce constat a été confirmé par la mission de supervision et la collecte hebdomadaire des données de prix dans les 117 marchés du dispositif SIMa.
- **Amélioration de l'état d'approvisionnement des marchés** à la faveur des récoltes. Toutefois, l'offre céréalière serait insuffisante sur certains marchés de la région des Savanes. Cette situation est imputable aux effets de la pression de la demande sur les principaux marchés de consommation (lien avec la présence des déplacés internes et des réfugiés Burkinabès).
- **Poursuite des flux intra-nationaux des denrées alimentaires** entre les différentes régions et entre les préfectures. Cependant, l'analyse de l'intégration des marchés à travers la matrice des coefficients de corrélation, montre une baisse d'intensité de flux entre Kpendjal et les autres préfectures de la région des Savanes (Cinkassé, Oti, Tandjoaré et Tône) pour des raisons sécuritaires due au débordement de la crise du sahel.
- **Forte pression de la demande sur les marchés de consommation** notamment dans les préfectures affectées par les déplacements des populations internes et des réfugiés. L'augmentation de la demande est particulièrement plus soutenue pour le sorgho rouge et le riz local décortiqué suite à la diminution de l'offre de ces produits sur les marchés de certaines préfectures. Celle-ci serait liée au changement des stratégies des producteurs réduisant de plus en plus les superficies emblavées du sorgho en faveur de celle des produits de rente (soja essentiellement) car plus rémunérateur notamment sur les marchés frontaliers d'exportation.
- **Baisse légère à moyenne de prix de principales denrées de base sur les marchés de consommation.** En effet, le prix du kilogramme du maïs a connu une baisse de 27% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. De même, les prix du niébé blanc et du sorgho rouge ont connu des baisses respectives de 11% et 17%. Quant au prix du riz local décortiqué, il a enregistré une légère hausse de 6% par rapport à la moyenne quinquennale des mois de février.
- **Accessibilité économique relativement acceptable des ménages vulnérables/pauvres grâce aux récoltes.** Toutefois, le suivi des marchés dans la partie nord du pays devra être maintenu pour l'alerte précoce.

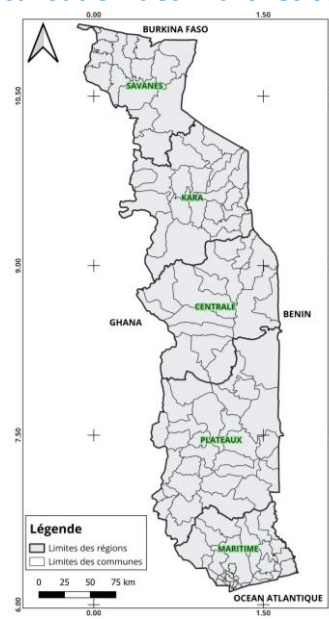
Méthodologie

Le Bulletin d'Analyse de Marché et de la Sécurité Alimentaire au Togo est le fruit du partenariat entre le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et la Direction de la Planification, des Statistiques Agricoles et du Suivi-Evaluation (DPSSE) sous tutelle du ministère de l'Agriculture de la Pêche, des Ressources Animales et de la Souveraineté Alimentaire (MAPRASA).

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette initiative repose sur le Système d'information sur les Marchés Agricoles (SIMa) de la DPSSE à travers un réseau d'agents de collecte implantés dans toutes les 117 communes du pays. Les données sont collectées hebdomadairement sur chaque marché dans chaque commune du pays. Les thématiques abordées avec l'ensemble des acteurs du marché portent sur (i) l'état d'approvisionnement des marchés, (ii) la tendance évolutive de prix des denrées alimentaires et l'accessibilité économiques des ménages aux denrées de base notamment pour les couches vulnérables, et (iii) les implications de l'évolution des marchés sur la sécurité alimentaire des ménages et sur la performance des projets monétisés en cours dans le pays.

A noter que le présent bulletin a mis un focus sur l'analyse de prix au consommateur tout en tenant compte de la capacité économique des producteurs et des éleveurs à accéder aux produits de première nécessité.

Localisation des Marchés suivis



I. Analyse de la Disponibilité Alimentaire : Flux, Stock et Offre

L'analyse de la disponibilité alimentaire sur les marchés au Togo repose principalement sur (i) la production locale avec sa variabilité saisonnière et géographique (selon la campagne et la région), (ii) les conditions d'accès physique, de transport, de stockage des produits et de connectivité des marchés, et (iii) le rôle régulateur des importations en provenance du marché international (riz, blé, huile, etc.) et à partir des marchés transfrontaliers notamment en période de soudure ou de rareté saisonnière de certaines denrées. En outre, les politiques publiques en vigueur telles que les mesures restrictives d'exportation prises par les pays du Sahel en début de l'année 2025, sont de nature à influencer les cours normaux de certains produits sur les marchés de consommation du Togo.

L'intérêt de l'analyse des flux ou de la chaîne d'approvisionnement, réside dans l'appréciation de leur performance par rapport à un objectif visé (sécurité alimentaire, amélioration des revenus des producteurs, diversification agricole etc.) à court, moyen ou long terme. Dans le contexte particulier de la sécurité alimentaire, l'analyse des flux met un accent particulier sur la capacité et les conditions de transfert des produits des zones excédentaires de production aux zones conjoncturellement ou chroniquement déficitaires.

La production de la campagne 2025-2026 des céréales (maïs, sorgho, mil, riz et fonio) a globalement connu une augmentation par rapport à son niveau de la campagne précédente et à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, cette amélioration cache de très fortes disparités entre les régions et les préfectures. En ce début d'année 2026, l'offre de ces produits de base sur les principaux marchés de consommation serait relativement satisfaisante à la faveur des récoltes opérées au cours de ces derniers mois.

Toutefois, le suivi de l'évolution de l'offre et de la disponibilité alimentaire sur les marchés du Nord notamment ceux de la région des Savanes devrait se poursuivre avant, pendant et après la période de soudure de 2026 (juin-juillet-août).

Par ailleurs, l'analyse de l'intégration des marchés à travers la matrice des coefficients de corrélation confirme l'existence d'une relation commerciale entre toutes les préfectures de la région des Savanes (**voir tableau 1**). Cependant, depuis le débordement de la crise du Sahel sur certaines localités de cette région, il a été constaté un début de désintégration des marchés particulièrement de la préfecture de Kpendjal où les coefficients de corrélation sont inférieurs à 0,5 indiquant une relation très faible avec les autres préfectures du nord du pays (**voir tableau 2 / Série de prix du niébé blanc à la consommation 2015-2025**).

Tableau 1 : Intégration des marchés avant la crise du Sahel dans la région des Savanes 2015-2021

	Cinkassé	Kpendjal	Oti	Tandjoaré	Tône
Cinkassé	1				
Kpendjal	0.771	1			
Oti	0.612	0.766	1		
Tandjoaré	0.716	0.696	0.547	1	
Tône	0.583	0.643	0.553	0.787	1

Tableau 2 : Intégration des marchés depuis le débordement de la crise du Sahel 2022-2026

	Cinkassé	Kpendjal	Oti	Tandjoaré	Tône
Cinkassé	1				
Kpendjal	0,460	1			
Oti	0,745	0,409	1		
Tandjoaré	0,826	0,294	0,781	1	
Tône	0,836	0,436	0,809	0,920	1

De la lecture des tableaux ci-dessus, l'intégration des marchés semble être satisfaisante (supérieur à 0,5) excepté le croisement entre Kpendjal et les autres préfectures de la région des Savanes où tous les coefficients de corrélation sont inférieurs à 0,5 (réduction potentielle des flux avec ces préfectures).

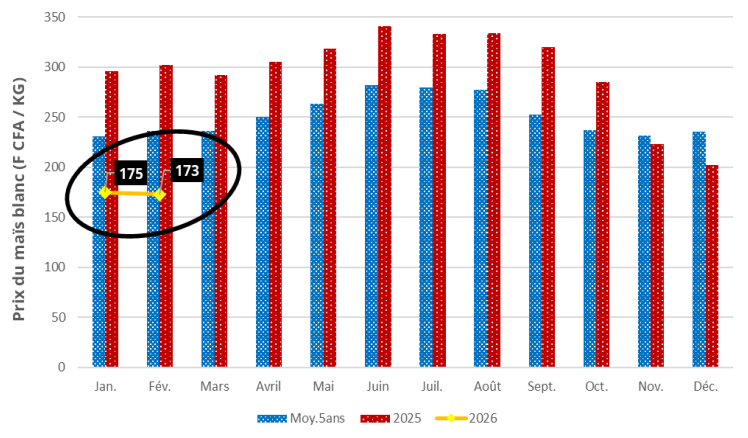
II. Analyse de l'accessibilité alimentaire : Demande, Prix et Source de Revenu

Marché de Consommation du Maïs Blanc

Les deux premiers mois de 2026 ont été marqué par la baisse du prix du maïs blanc sur les marchés de consommation grâce à sa bonne production enregistrée au cours de la campagne 2025-2026. En effet, à la faveur des récoltes, l'offre du maïs a enregistré une hausse sur les marchés de consommation.

Ainsi, le prix moyen du kilogramme (Kg) du maïs blanc enregistre une baisse de 43% par rapport à son niveau en février 2025 et de 27% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. L'accès à cette principale denrée de base au Togo, est donc favorable aux ménages vulnérables (notamment les personnes déplacées internes, les réfugiés et les demandeurs d'asile).

Graphique 1 : Niveaux comparés de prix du maïs blanc

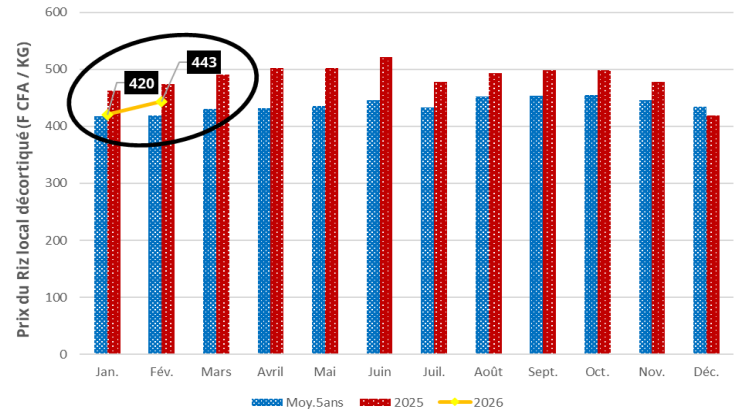


Marché du Riz Local Décortiqué

L'évolution de prix au consommateur du riz local décortiqué est marquée par une légère baisse (-7%) par rapport à février 2025 et une légère hausse (+6%) par rapport à la moyenne quinquennale des mois de février.

Sur le plan préfectoral, des hausses sont observées par rapport à la moyenne des 5 dernières années dont les plus élevées sont enregistrées à Cinkassé (89%), Sotouboua (25%) et à Kpendjal (23%) tandis que Agoè-Nyivé (-20%), Vo (-20%) et Dankpen (-17%) détiennent les baisses les plus importantes.

Graphique 2 : Niveaux comparés de prix du riz local



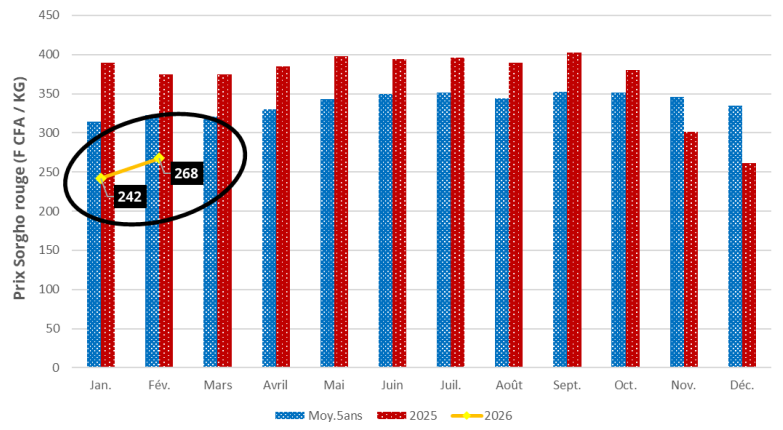
Marché de Consommation du Sorgho Rouge

En février 2026, le prix moyen du sorgho rouge a connu une baisse de 29% et de 17% respectivement par rapport à février 2025 et à la moyenne quinquennale des mois de février (2021 à 2025). Entre janvier et février 2026, une hausse de 11% a été enregistrée.

Selon les préfectures, la même tendance est observée sauf dans Yoto (18%), Cinkassé (14%), Lacs (13%), Bas-Mono (13%), Oti (11%) et Avé (7%) où des hausses ont été enregistrées, par rapport à la moyenne des 5 ans.

Cette tendance haussière de prix, même si elle est légère (<26%), est le reflet de la tendance baissière de la production du sorgho rouge au sein des préfectures et nécessite une surveillance de ses flux.

Graphique 3 : Niveaux comparés de prix du sorgho rouge

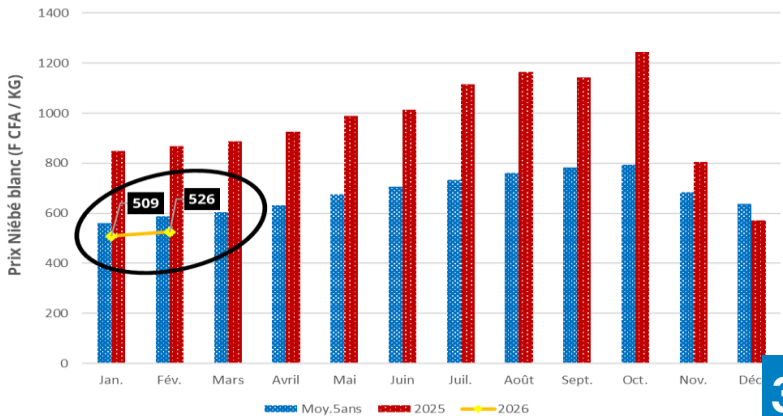


Marché de Consommation du Niébé Blanc

Le prix au consommateur du niébé blanc a enregistré une baisse de 11% et 39% respectivement par rapport à la moyenne des cinq dernières années et à l'année passée.

Selon les préfectures, des hausses moyennes (+34% à Bassar) à forte (+88% à Cinkassé) ont été enregistrées entre le mois de février 2026 et ceux des cinq dernières années. Toutefois, des baisses moyennes (-26% à -50%) ont été également enregistrées en cette période, dont les plus importantes sont à Zio (-48%), Amou (-39%) et Haho (-38%).

Graphique 4 : Niveaux comparés de prix du niébé blanc



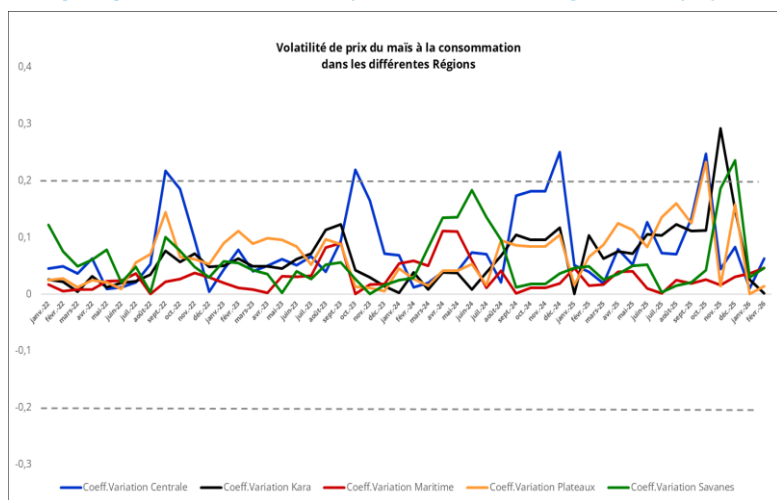
II. Analyse de l'accessibilité alimentaire : Demande, Prix et Source de Revenu

En analyse de prix des denrées alimentaires, les variations excessives d'une période à l'autre qui ne s'expliquent pas par la saisonnalité ou les tendances normales entraînent une volatilité des prix et une incertitude dans l'évolution future des marchés. A cet effet, l'analyse de la volatilité dans le cadre de suivi de marché, mesure l'ampleur et la rapidité de l'évolution du prix des produits alimentaires sur une période donnée.

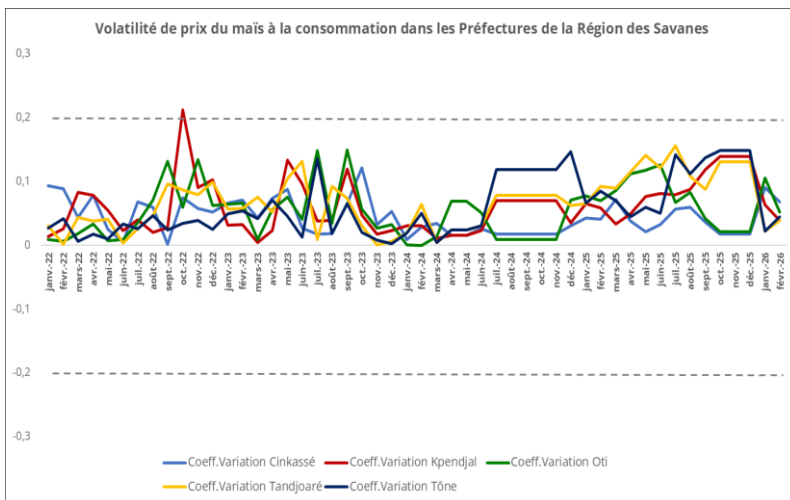
Le coefficient de variation est l'un des indicateurs utilisés pour analyser la volatilité des prix sur les principaux marchés de consommation. Il permet de mesurer l'ampleur de la dispersion de prix dans le temps et dans l'espace et sa surveillance à court terme, peut permettre aux analystes de contrôler et d'émettre des alertes sur les instabilités ou toutes autres situations atypiques des marchés. **Plus le coefficient de variation s'écarte/s'éloigne de zéro plus la volatilité est forte.**

Ainsi, l'analyse ci-dessous de la volatilité de prix du maïs blanc à la consommation confirme la pertinence de l'analyse de la saisonnalité de prix des produits agricoles pour la compréhension de la situation des marchés. Le graphique numéro 5 montre de 2022 à 2026 une forte fluctuation de prix chaque année pendant la période de soudure. **La période de soudure de 2025 a été marquée par de forte volatilité de prix du maïs à la consommation dans les régions des Plateaux, Kara et Centrale.** Toutefois, sur la période de décembre 2025 à février 2026, la région des Savanes suivie de celle de la Kara et des Plateaux ont enregistré la forte ampleur de la dispersion de prix du maïs blanc dans le pays. Plusieurs raisons pourraient expliquer cette situation notamment (i) les résultats de la dernière campagne agricole, (ii) les stratégies développées par les acteurs du marché y compris les producteurs, (iii) les opportunités transfrontalières en matière d'échanges commerciaux, et (iv) l'évolution de la situation contextuelle du pays (sécurité, conjoncture économique, etc.). En outre, dans la **région des Savanes**, les préfectures de **Kpendjal** et **Tône** sont les plus instables en matière de l'évolution de prix à la consommation durant la période de décembre 2025 à février 2026 (voir Graphique N°6).

Graphique 5 : Volatilité de prix dans les 5 Régions du pays



Graphique 6 : Volatilité de prix dans les Préfectures /Savanes



III. Perspectives et Implications sur la Sécurité Alimentaire des Ménages

Les prochains mois, eu égard à l'évolution quasi-baissière des prix aux consommateurs des principales denrées de base et à la période de récolte, les ménages les plus vulnérables disposeraient du nécessaire pour s'assurer une consommation alimentaire acceptable. En effet, l'évolution future des marchés dans les semaines et mois à venir, serait caractérisée par une baisse localisée de prix avec des amplitudes variables selon les produits. En outre, la situation projetée des marchés dépendra de (i) la fin des récoltes de la campagne agricole 2025-2026 ; (ii) les stratégies et les comportements des acteurs en fonction des perspectives de la prochaine campagne agricole ; (iii) la situation économique qui sévit dans certaines zones du pays et (iv) la couverture et la poursuite des activités rentrant dans le cadre des projets/programmes de l'État et de ses Partenaires aussi bien dans le domaine humanitaire que dans ceux du développement.

Contacts Responsables de la Rédaction

Page-4

Pour plus de renseignements, contacter :

- Komi **ESSIOMLE**, Directeur de la Planification, des Statistiques Agricoles et du Suivi-Evaluation (DPSSE) / E-mail : augustessio@gmail.com
- Abalo-Sossoh **HAINGA**, Responsable SIMa / DPSSE; E-mail : sossohoother@gmail.com
- Bedemanao **LEWOKE**, Chef section production agricole / DPSSE; E-mail : emmalewoke@gmail.com
- Odette **KISHABAGA**, Directrice Adjointe du PAM au Togo, E-mail : odette.kishabaga@wfp.org
- Affèyitom **AGOUDA**, analyste de données au PAM Togo, E-mail : affeyitom.agouda@wfp.org